

La Gazette du **LEVRIER**

LE JOURNAL
D'INFORMATION
DE LA VILLE DE
WINTZENHEIM

#71

Printemps/Été 2024



Ville, vignoble et campagne

SOMMAIRE



Décoration du Marché de Pâques

CONTACT

Magazine municipal d'information de la Ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Serge NICOLE

Comité de rédaction : Daniel LEROY, service Communication

Conception et réalisation : service Communication

Photos : Services de la ville, Luca Basso, Nuit Blanche

Impression : FREPPEL Imprimeur à Wintzenheim

MAIRIE

28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM

Tél. 03 89 27 94 94

Site Internet : www.ville-wintzenheim.fr

E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr

 : Ville de Wintzenheim

 Application mobile Panneau Pocket : Wintzenheim

 : Ville de Wintzenheim



DOSSIER SPÉCIAL

4-8 Le budget 2024

9 Retour en images

ÉTAT-CIVIL-SOCIAL

10 Grands anniversaires

Noces

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

11-12 Le Livrier ouvre ses portes !

Les Scouts en action à Wintzenheim

Chorale Laurentria : concert de printemps

MJC : rencontre festive

14^{ème} festival de musique mécanique

Festival « Azariste et le voyage des sens »

ENFANCE-JEUNESSE

13-14 Fresque azariste

Prévisions de carte scolaire pour 2024-2025

Concours des petits champions de la lecture

La grande lessive

Des étudiants du Lycée du Pflixbourg et les

résidents du CDRS de Colmar s'unissent

pour un projet intergénérationnel

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

14-15 Il était une fois le parc Kiener

Palmarès des maisons fleuries 2023

Bulletin d'inscription au concours des maisons fleuries 2024

VIE COMMUNALE

16 Décisions du Conseil Municipal

17 Mots des groupes

DIVERS

18 Agenda

19 Informations pratiques

20 Inscription à la journée citoyenne 2024



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous sommes déjà au mois de mai. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons de soleil présagent l'arrivée prochaine de l'été, période propice à la détente. J'espère que la venue des beaux jours vous permettra de profiter des bienfaits des espaces extérieurs.

Je tenais également à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune.

Pourquoi choisit-on une commune ? Pourquoi décide-t-on de s'y installer ou d'y rester ? On peut, bien sûr y avoir des attaches particulières, des proches ou des souvenirs. Mais la réponse tient aussi, je crois, dans une combinaison de facteurs qui nous amène à évaluer le cadre de vie qui nous paraît le plus propice à nous épanouir, à fonder une famille, à grandir, ou encore à passer sa retraite.

A Wintzenheim, nous n'avons de cesse de défendre notre environnement, de le préserver, de l'améliorer. Certains pans de ce cadre de vie dépendent de l'action municipale que nous réalisons en votre nom.

Ainsi, nous accomplissons les projets pour lesquels nous nous étions engagés en 2020 : l'accueil et la restauration périscolaires, les relais lecture, l'aménagement de la route de Colmar sont en cours de réalisation. L'architecte et l'équipe de maîtrise d'œuvre qui aura en charge la construction de la nouvelle gendarmerie ont été choisis.

Comme je vous l'ai déjà dit, tous les investissements se font de telle façon à respecter les budgets. Nous tiendrons nos engagements de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Ce cadre de vie auquel nous tenons, c'est aussi la vie de la commune, et nous sommes attachés à promouvoir l'image d'une ville vivante ! Les animations nombreuses, les différents concerts, les marchés de Noël et de Pâques, et bientôt la fête de la musique fin juin, le festival Azariste organisé par notre école de musique, le festival de folklore Portugais, le festival de musique mécanique, le 12 juillet avec son feu d'artifice... sont des moments forts et partagés. N'oublions pas la signature le 29 juin, d'un pacte d'amitié avec la commune de Pont-du-Casse dans le Lot-et-Garonne, nos amis allemands de Möhnesee seront également présents. Nous tenons à multiplier les occasions de nous rencontrer, de vivre et de vibrer ensemble.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro.

Excellent été à tous.

Serge NICOLE
Maire

Vice-Président de Colmar Agglomération

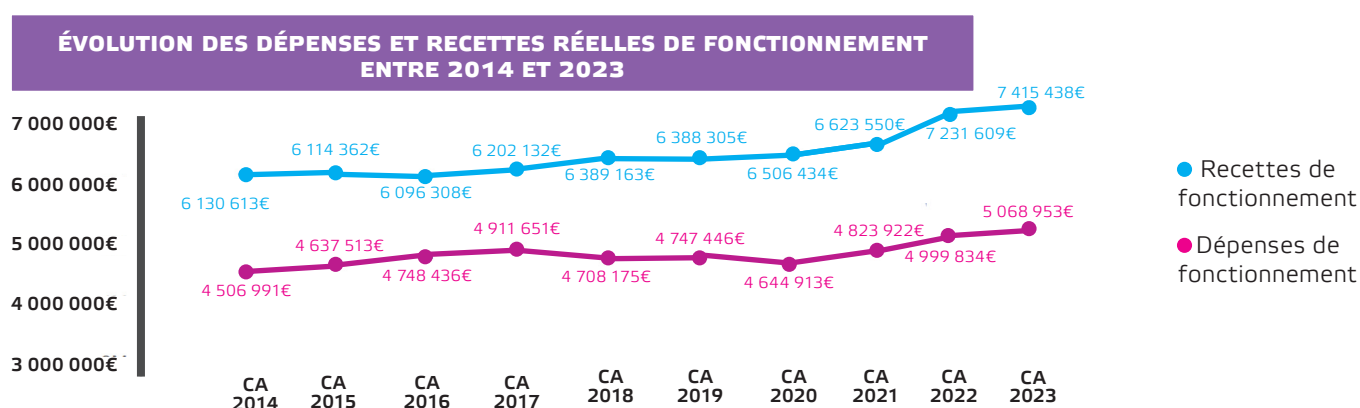
2023 : UNE ANNÉE DANS LE RESPECT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

En fonctionnement :

Les dépenses réelles s'élevaient à 5 068 953€ en 2023 soit une hausse de 1,38% (+69 119€) par rapport à 2022, qui reste beaucoup moins élevée que l'inflation qui était de 4,9%. On peut ainsi considérer que les dépenses de fonctionnement ont diminué en volume.

Les recettes réelles, quant à elles, se sont élevées à 7 433 321€ en 2023 soit +2,54% (+183 829€). L'évolution s'inscrit ainsi dans les mêmes tendances que les années précédentes avec des recettes qui augmentent sensiblement et qui restent supérieures à l'évolution des dépenses.

Le budget donne un résultat positif de 1 901 487 €. Cela permet ainsi d'investir dans les projets prévus.

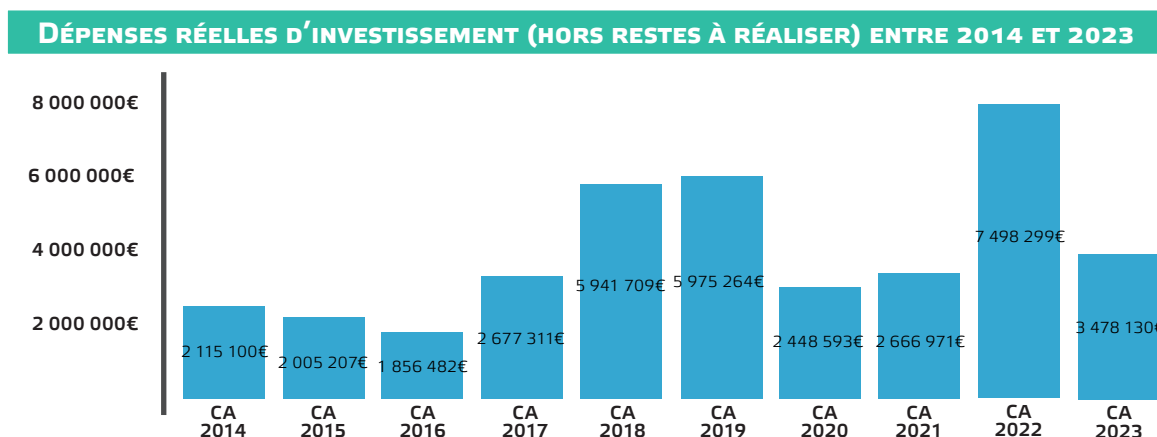


Dépenses réelles constatées aux Comptes Administratifs (CA)

En investissement :

Les dépenses réelles d'investissement en 2023 se sont élevées à 3 478 130€ (hors restes à réaliser). Les remboursements d'emprunts représentent 429 476€.

Les principales dépenses d'équipement correspondent à la création de l'accueil et de la restauration périscolaires (1 225 982€), au réaménagement du parc Acker (283 159 €), aux travaux sur divers bâtiments publics (243 657 €) et aux travaux de voirie (rue Hirn, rue Feldkirch, Route de Colmar) : 543 280€.



En 2024, les restes à réaliser (les dépenses engagées qui restent à payer) s'élèvent à 5 649 129 €. On retrouve dans ce montant principalement la construction de l'accueil périscolaire pour 4 583 049€.

LE FINANCEMENT DES PROJETS EN 2023

- Les recettes réelles d'investissement (hors restes à réaliser) en 2023 se sont élevées à 5 268 205€. Elles sont composées principalement des subventions (459 510€), du FCTVA

(récupération d'une partie de la TVA) (445 984€), de la Taxe d'Aménagement (34 872€) et surtout de l'excédent de fonctionnement de 4 227 244€.

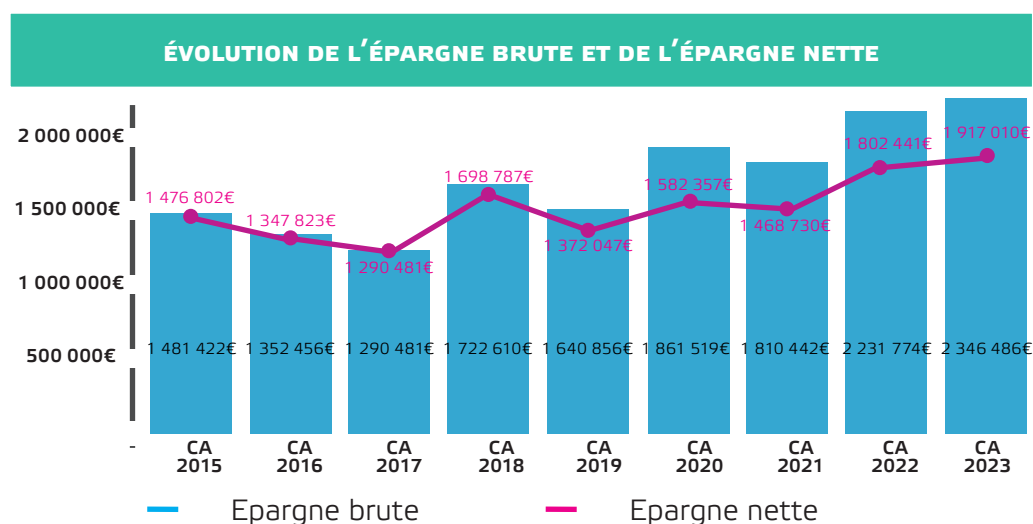
L'épargne :

L'épargne brute et l'épargne nette mesurent la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements, une fois qu'elle a assuré ses dépenses de fonctionnement (charges courantes, subventions, frais financiers...).

En 2022, l'épargne brute et l'épargne nette ont été respectivement de 2 231 774€ et 1 802 441€. Elles restent élevées depuis 2015.

Les niveaux d'épargne témoignent d'une bonne santé financière. L'épargne brute en 2023 est de 2 346 486 € représentant un taux de 31,64%, nettement supérieur au seuil de vigilance de 10%.

L'épargne nette augmente encore en 2023 et s'élève à 1 917 010 €.



EN 2023, SUR 100€ NOUS AVONS DÉPENSÉ...

17€ pour les nouveaux équipements publics avec principalement l'accueil et la restauration périscolaires, et les relais lecture

17€ pour l'entretien des espaces publics, les travaux courants de voirie, les espaces verts et la propreté urbaine...

14€ pour l'enfance, la jeunesse et les écoles,

13€ pour l'entretien du patrimoine communal dont les écoles, les salles communales, l'entretien des cimetières...

8€ pour la vie culturelle, sportive et associative,

7€ pour les grands travaux de voirie et d'ouvrages d'art (pont et rue Hirn, rue Haussmann...)

7€ pour les services à la population (état civil, CCAS,

renseignements d'urbanisme, permissions de voirie...),

6€ pour les services généraux de la mairie (finances, ressources humaines, communication...),

5€ pour la sécurité (vidéoprotection, équipements des pompiers...),

3€ pour la coopération intercommunale,

2€ de taxes et charges financières (assurances...).

1€ pour les études, frais de publications et de procédures des marchés publics, programmations...



BUDGET 2024 :

EN PRÉVISION, DES DÉPENSES RÉELLES QUI SE MAINTIENNENT MALGRÉ L'INFLATION

Les dépenses réelles prévisionnelles d'un montant de 5 755 200€ en 2023 sont prévues en 2024 à hauteur de **5 482 000€**. Cette diminution est en fait due à la nouvelle nomenclature comptable M57, qui ne permet plus d'inclure des dépenses imprévues au budget communal.



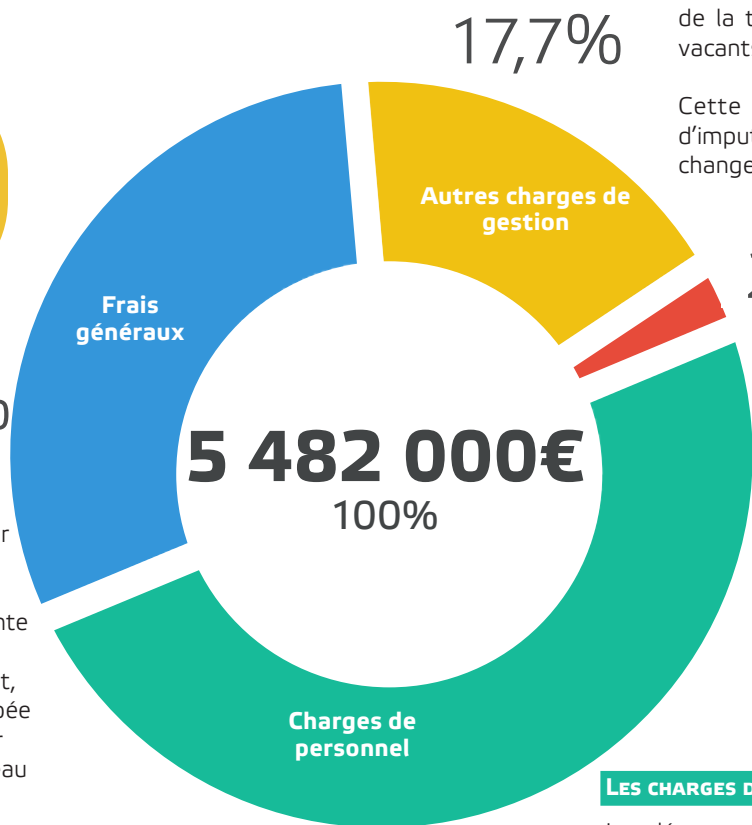
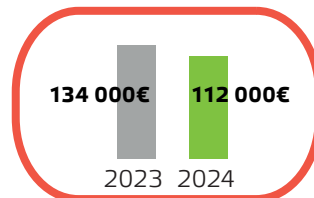
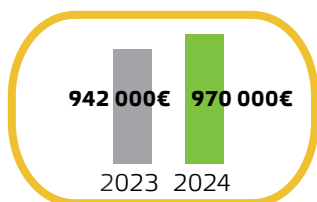
AUTRES CHARGES DE GESTION

Cela comprend essentiellement la participation de la commune à hauteur de **250 000€** aux organismes de regroupement tels que les syndicats, ainsi que les subventions versées aux associations avec **520 000€** prévus (soit en légère baisse). Les autres charges de gestion courante d'un montant de **970 000€** en 2023, augmentent de 2,97%.

ATTÉNUATIONS DE PRODUITS, CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES

Le montant total en diminution est à hauteur de **112 000€**, comprenant les dégrèvements de la taxe d'habitation sur les logements vacants et les intérêts d'emprunts.

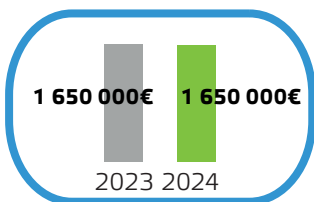
Cette baisse résulte des changements d'imputation comptable et ne traduit pas de changement budgétaire.



FRAIS GÉNÉRAUX

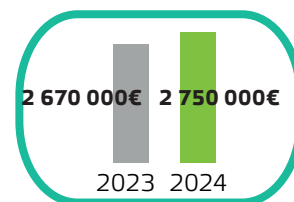
Estimées à **1 650 000€** pour 2024, les prévisions des charges à caractère général sont stables, ce qui représente en réalité un effort sur les dépenses de fonctionnement, puisque l'inflation est absorbée par des économies à réaliser pour maintenir le même niveau budgétaire.

Elles regroupent essentiellement les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : les frais de chauffage, d'électricité, de carburant, etc., l'entretien des bâtiments communaux et celui de la voirie, le fonctionnement des services à la population ainsi que toutes les manifestations.



LES CHARGES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel sont estimées à **2 750 000€** (+3%). Cette augmentation de 80 000€ prend en compte l'évolution de 5 points d'indice décidé par l'État servant de base aux salaires de la fonction publique et le remplacement d'agents en maladie.



FONCTIONNEMENT

DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT QUI SE STABILISENT

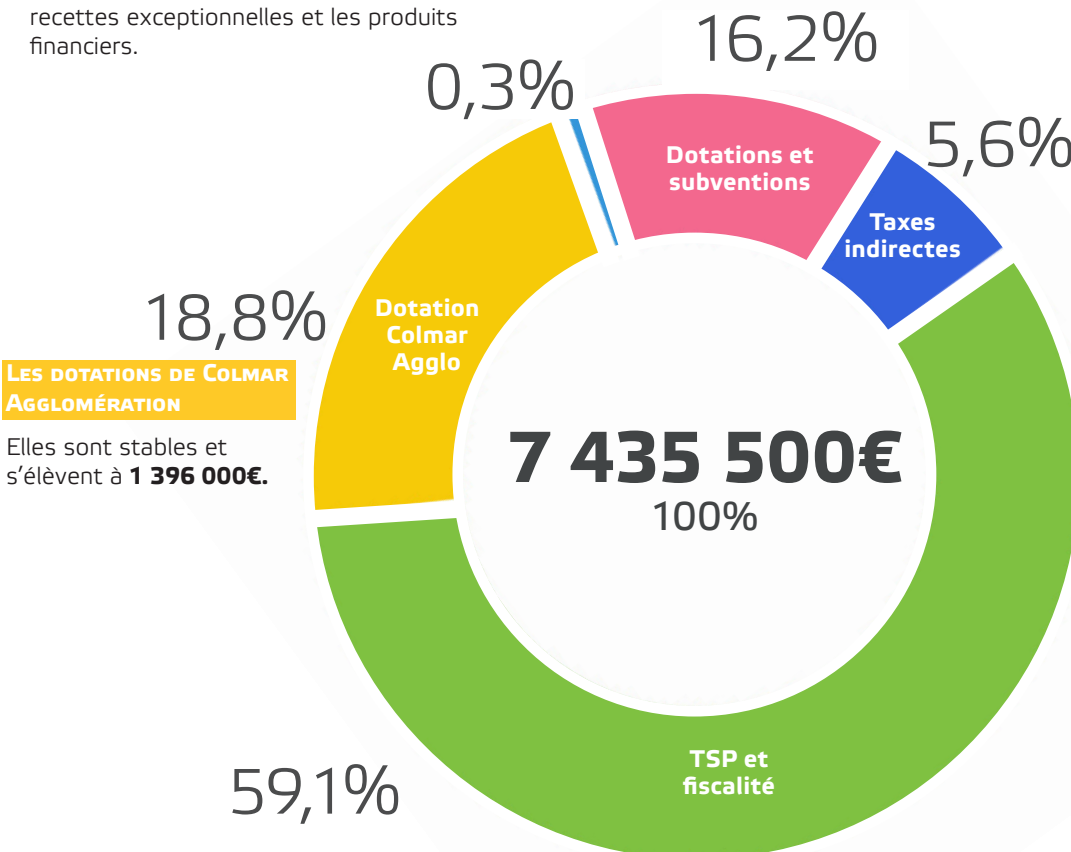
Les recettes prévisionnelles de fonctionnement inscrites au budget 2024 s'élèvent à **7 435 000€**, ce qui représente une évolution de +171 500€ par rapport au budget primitif 2023 (soit +2,36%).

LES RECETTES DIVERSES

Elles sont de l'ordre de **25 500€** en 2024 et comprennent notamment le remboursement des assurances, les recettes exceptionnelles et les produits financiers.

LES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT

Elles s'élèvent à **1 205 000€** en 2024. Ainsi, elles sont stables.



LES DOTATIONS DE COLMAR AGGLOMÉRATION

Elles sont stables et s'élèvent à **1 396 000€**.

LES TAXES INDIRECTES

Elles sont de l'ordre de **413 000€** en 2024 et comprennent notamment :

- **50 000€** pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (50 000€ en 2023),
- **220 000€** pour la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation - TDAM (250 000€ en 2023),
- **100 000€** pour la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité - TCFE (130 000€ en 2023),
- **29 000€** de Taxe sur les Pylônes Électriques (28 000€ en 2023).

La baisse de ces recettes est due au ralentissement du marché immobilier pour la TDAM et au bouclier tarifaire et à l'économie d'énergie pour la TCFE.

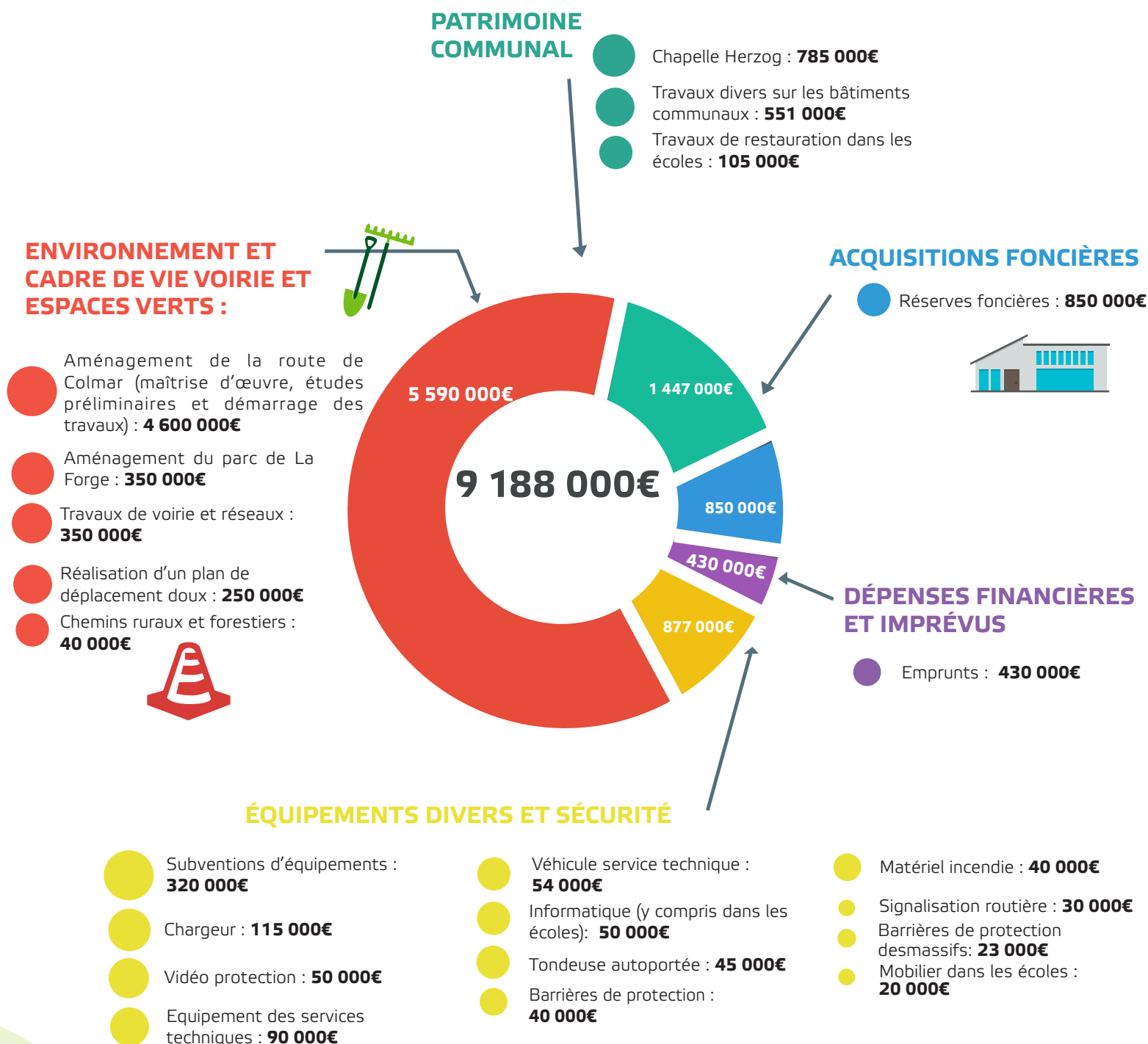
LA TARIFICATION DES SERVICES PUBLICS (TSP) ET FISCALITÉ

Au total, cela représente **4 396 000€**, avec principalement :

- La prévision de recettes fiscales pour 2024 de **4 006 000€**, soit + 5% par rapport à 2023. Ce sont les bases qui évoluent et produisent cette évolution, **les taux votés par la commune restant identiques**. Les taux d'imposition décidés par le conseil municipal n'ont pas été modifiés depuis 2018.
- Les produits des services sont estimés à **160 000€** en 2024, enregistrant une augmentation pour prendre en compte la vente de bois et le remboursement des charges.
- Les « autres produits de gestion » représentent une recette attendue de **230 000€**.

BUDGET 2024 : INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT SONT PRÉVUES À HAUTEUR DE 9 188 000€ (HORS RESTES À RÉALISER) COMPRENANT DES PROJETS PLURIANNUELS



RETOUR EN IMAGES

7 FÉVRIER 2024
CONCERT
LONDE ET MAU



28 FÉVRIER 2024
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
«P'TIT LOUP»

FÉVRIER/MARS 2024
VACANCES D'HIVER
DE L'ESPACE D'ANIMATIONS
ARTHUSS



6 MARS 2024
CONCERT
LES ALSACIENNES DE PARIS

25 MARS 2024
FÊTE DES AÎNÉS



22 AU 24 MARS 2024
MARCHÉ DE PÂQUES
ET EXPOSITION « STOP VIOLENCE »



3 AVRIL 2024
CONCERT
CORINNE ET LES VOYAGEURS



Les grands anniversaires OCT. 2023 À MARS 2024



90 ans de M. GROLLEMUND

Âge	Naissance	Nom	Prénom
101 ans	18/03/1923	DEI-TOS épouse DE PIN	Marie
100 ans	03/01/1924	ZEHLEUR épouse ARNDT	Laurentine
95 ans	05/12/1928	HUMERT épouse FRANK	Marguerite
95 ans	02/03/1929	WEHRLÉN	Lucien
95 ans	25/02/1929	UNTZ épouse KLING	Germaine
90 ans	12/11/1933	SCHLUCK	Jean-Pierre
90 ans	18/12/1933	HALLER	Adolphe
90 ans	31/12/1933	MARTINEZ	Louise
90 ans	05/01/1934	LABART	Pierre
90 ans	29/01/1934	MULLER	Yvette
90 ans	27/01/1934	GROLLEMUND	Raymond
90 ans	01/02/1934	MULLER	Jean-Claude



Noces d'or des époux THOMANN

Noces de Palissandre (65 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
12/04/1958	URBAN Fernand / HECKY Frédérique
10/02/1973	HUSSER Jean / MARCHAND Michèle



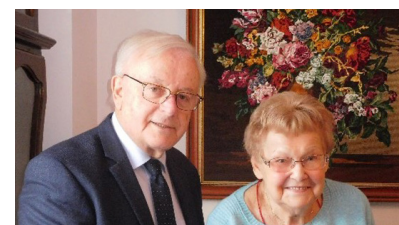
90 ans de M. MULLER



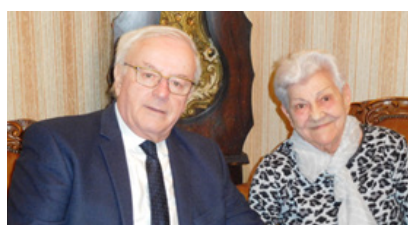
90 ans de M. SCHLUCK

Noces de Diamant (60 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
06/12/1963	DEYBACH Paul / HUSSER Christine



95 ans de Mme UNTZ



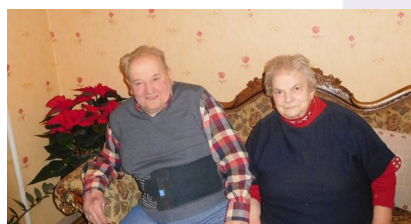
95 ans de Mme HUMBERT épouse FRANK

Noces d'Or (50 ANS)

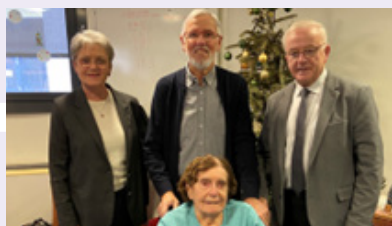
Date de mariage	Noms des couples
27/10/1973	THOMANN Paul / BRUN Josiane
21/12/1973	BOULEAU Christian / HUSSON Francine



95 ans de M. WEHRLÉN



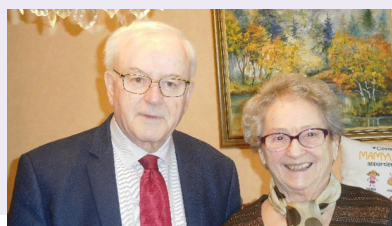
Noces de diamant des époux DEYBACH



100 ans de Mme ZEHLEUR



90 ans de M. HALLER



90 ans de Mme MULLER



101 ans de Mme DEI-TOS

LE LIVRIER OUVRE SES PORTES !

Les bénévoles des deux relais lecture vous accueillent en ce printemps, dès le 14 mai 2024 !

Paroles de bénévoles :

“Etre bénévole au Livrier, c’est un peu prendre le relais de mon père. Instituteur, il avait créé une bibliothèque dans son école et, plus de 60 ans après, ses élèves s’en souviennent encore. Ils gardent en mémoire ces moments d’évasion et ces lectures qui ont fait ce qu’ils sont devenus, notamment en étant moins livrés à eux-mêmes et en leur permettant de grandir”. Odile

“Des amis m’ont incité à les rejoindre au tout début de cette aventure passionnante. J’aime les livres, j’aime lire et j’ai envie de transmettre aux autres la même envie de découverte. Comme Odile, je souhaite partager cette passion aux autres”. Daniel



Odile et Daniel référencent les ouvrages acquis par la ville en complément de ceux prêtés par la Bibliothèque départementale d’Alsace.



«En lisant la Gazette, j’ai découvert que la mairie cherchait des bénévoles pour l’ouverture pour deux relais lecture. J’ai trouvé cette initiative très enrichissante, moi qui aime la lecture et les livres. Sans hésiter je me suis inscrit en tant

que bénévole afin de partager cette passion aux autres, les petits et les grands. » Rémy

“Déjà petite, j’aimais lire et partager mes coups de cœur avec mes copines. En devenant bénévole pour animer les relais lecture, je vais pouvoir transmettre l’amour du livre, conseiller et orienter les lecteurs. Je suis ravie de participer à l’ouverture de ces deux lieux de culture après la fin de l’activité du bibliobus et contribuer en partie à la vie et à l’animation de la commune”. Brigitte



Brigitte recouvre les ouvrages acquis par la ville afin de les protéger lors des prêts.

Vous trouverez un très grand choix de livres et d’ouvrages, pour toutes les tranches d’âge : albums enfants, documentaires, bandes dessinées, mangas, romans, policiers.



FONCTIONNEMENT ET COORDONNÉES DES DEUX RELAIS LECTURE

- **Inscription** : sur place, gratuite sur présentation de justificatifs
- **Emprunt** : 20 ouvrages maximum par famille pour 3 semaines
- **Livrier Logelbach** : mairie annexe - place de la gare ; mercredi de 9h à 12h et jeudi de 15h à 18h
- **Livrier Wintzenheim** : mairie de Wintzenheim - 28 rue Clémenceau ; mardi de 15h à 18h et mercredi de 9h à 12h
- **Adresse courriel** : livrier@mairie-wintzenheim.fr

LES SCOUTS EN ACTION À WINTZENHEIM

Comme chaque année, le groupe Scouts et Guides de France de Wintzenheim organise sa traditionnelle bourse aux vélos durant le week-end du 27 et 28 avril à la halle des fêtes de Wintzenheim. Il sera possible de déposer ses vélos du samedi matin au dimanche midi. Une bourse puériculture se déroulera également toute la journée du dimanche.

Pour la première fois cette année, les Scouts et Guides de France de Wintzenheim coorganisent avec l'association de la musique mécanique de Wintzenheim la marche populaire qui se déroulera le dimanche 2 juin au départ de la halle des fêtes de Wintzenheim. Plusieurs itinéraires sont proposés allant de 5 à 10 km. Les scouts auront le plaisir

de vous accueillir au départ, de vous servir les ravitaillements ainsi que la restauration à l'arrivée.

Les jeunes vous attendent nombreux à ces différents événements pour les aider dans le financement de leurs activités. Pour tout contact : sgdf.wintz@gmail.com



CHORALE LAURENTIA : CONCERT DE PRINTEMPS



Le concert de printemps de la Laurentia sera donné vendredi 17 mai 2024 à 20h à l'église de Logelbach.

La cheffe de chœur Jézabel De Surmont Ritz vous propose un florilège de chants populaires signés entre autres par Jacques Brel, Gilbert Bécaud, Hugues Auffrey ou Jean Ferrat. Cette année, nous aurons également le plaisir de vous faire découvrir le cor des Alpes : les Menschertaller Alphorn Bloser.

Si vous aimez chanter, nous accueillons volontiers toutes les personnes, femmes et hommes ayant envie de partager le plaisir de chanter.

Contact : 06 27 22 19 21

MJC : RENCONTRE FESTIVE

Pour clôturer son année d'activités, la MJC-EVS du Cheval Blanc organise une journée festive ouverte à tous, samedi 29 juin prochain. Visite des locaux réaménagés, présentation des activités, animations, exposition, jeux, boissons, repas....

Tout pour passer une jolie journée récréative pour petits et grands et découvrir ce que la MJC-EVS peut vous offrir.



14^{ÈME} FESTIVAL DE MUSIQUE MÉCANIQUE

Les 29 et 30 juin prochains Wintzenheim, va une fois de plus vivre au son des orgues de barbarie.

Le festival aura, cette année, un éclat particulier. En effet ce week-end de fête sera partagé avec l'accueil des communes jumelées de Wintzenheim, Möhnesee et Pont de Casse, qui seront les hôtes d'honneur de notre festival. Concerts, expositions et animations de rues sont une nouvelle fois au rendez-vous, et comme toujours l'accès à tout le festival reste gratuit.

L'association 2A2MW compte sur le plus grand nombre pour assister et participer au Festival.



FESTIVAL « AZARISTE ET LE VOYAGE DES SENS »

Le Festival "AZARISTE et le voyage des sens" se déroulera du 29 mai au 2 juin 2024 à la base nautique de Colmar Housen. Ce projet hors normes est porté par l'École de Musique et de Danse de Wintzenheim.

En journée, le festival "AZARISTE et le voyage des sens" invitera le public à développer ses sens via divers ateliers artistiques tels que la danse, la méditation, la peinture, l'archéologie, le théâtre...

Au crépuscule, les vendredi, samedi et dimanche soirs, le public embarquera pour un show aquatique et lumineux qui réunira plus de 300 artistes, musiciens, chanteurs, comédiens, danseurs et chanteuse lyrique : "La légende d'AZARISTE et le trésor dérobé". Un spectacle inédit, dans un décors naturel unique !

Réservez vos places dès à présent : <https://www.azariste.eu/billetterie/> et retrouvez toutes les informations du festival sur le site dédié : <https://www.azariste.eu>



FRESQUE AZARISTE

Des élèves des écoles élémentaires Les Cèdres et La Dame Blanche ont participé à la création d'une fresque géante dans le cadre du festival Azariste organisé par l'École de Musique et de Danse de Wintzenheim. Sur la toile longue de 30m, les croquis réalisés par chaque classe ont été transposés par l'artiste Antoine Brellmann et les écoliers ont pu choisir la partie qu'ils souhaitaient peindre. La fresque sera visible à la base nautique de Colmar dès le 29 mai 2024 pendant toute la durée du festival, soit jusqu'au 3 juin. Cette belle initiative permet à la proposition culturelle de devenir une réalité et a fait le bonheur des enfants.



PRÉVISIONS DE CARTE SCOLAIRE POUR 2024/2025

Pour l'année scolaire 2024-2025, une baisse des effectifs affecte nos écoles. En conséquence, l'inspection académique a révisé la carte scolaire, prévoyant une fermeture de classe à l'école élémentaire Les Cèdres et celle de la 4^{ème} classe à l'école maternelle Arc-en-Ciel. Cette dernière a une incidence sur le poste de direction.

L'inspecteur d'académie a proposé une fusion entre l'école maternelle Arc-en-Ciel et l'école élémentaire la Dame Blanche. Le nombre total de classes de cette école fusionnée permettra la décharge totale de classe pour le directeur d'école. Il n'y aurait qu'une seule direction assurée par M. Jardy et un seul conseil d'école.

La Commission Enfance-Jeunesse, le conseil municipal et le conseil d'école réuni ont émis un avis favorable à la fusion entre l'école maternelle Arc-en-Ciel et l'école élémentaire la Dame Blanche qui deviennent ainsi l'école primaire de la Dame Blanche avec une direction unique.

CONCOURS DES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE



Durant cette année scolaire, à l'école Les Cèdres de Logelbach, les élèves ont participé au concours des petits champions de la lecture.

Après un entraînement collectif durant le premier trimestre, 11 élèves de la

classe de CM2 ont décidé de s'engager dans le concours.

Chaque élève a dû préparer une lecture de 3 minutes d'un roman de son choix. Tous se sont beaucoup investis et ont réalisé de très beaux progrès.

Au mois de décembre, les élèves de la classe ont élu les 5 finalistes d'après une grille de critères de réussite.

En janvier, finalement, c'est Oliver Duharte qui a été élu champion de l'année.

Le mercredi 21 février 2024 a en effet eu lieu la finale départementale du concours et Oliver Duharte a réalisé une magnifique prestation qui lui a valu la victoire lors de la finale.

LA GRANDE LESSIVE SUR LE THÈME DE LA BULLE À L'ÉCOLE MATERNELLE ARC-EN-CIEL



DES ÉTUDIANTS DU LYCÉE DU PFLIXBOURG ET LES RÉSIDENTS DU CDRS DE COLMAR S'UNISSENT POUR UN PROJET INTERGÉNÉRATRIONNEL

Dans un effort pour promouvoir l'échange intergénérationnel et renforcer les liens au sein de la communauté, cinq étudiants en BTS Aménagements Paysagers au Lycée du Pflixbourg se sont lancés dans une initiative passionnante en collaboration avec les résidents du CDRS de Colmar.

L'équipe du projet a organisé, le 14 février dernier, un atelier tricot qui a réuni les résidents du CDRS et les étudiants. Cet atelier a permis de créer de grandes écharpes qu'ils ont accrochées autour d'un arbre à l'entrée de l'établissement, appelé Yarn Bombing. Cet événement a été l'occasion pour les participants de partager des histoires, des compétences et des expériences, créant ainsi un espace chaleureux et inclusif où les générations se sont rencontrées et ont échangé autour d'une activité ludique et créative.

Forts de cette première expérience réussie, les étudiants se préparent maintenant pour leur prochaine phase de projet. Ils s'apprêtent à réaménager une entrée communautaire en utilisant leurs compétences en aménagements paysagers pour créer un espace accueillant.



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

IL EST UNE FOIS LE PARC KIENER

Les 1^{er} et 2 juin prochains, pour la troisième année consécutive de « Rendez-vous au jardin », le parc Kiener de La Forge ouvrira ses portes pour vous offrir, dans son cadre majestueux, un temps d'évasion !

Ce havre de paix, que la municipalité s'est proposé de ressusciter pour en faire partager la richesse et la quiétude lors d'un week-end, s'animerà de nombreuses façons : balades historique et ornithologique guidées, stands dédiés à la nature et à ses métiers (horticulture, sculpture sur bois, démonstration à la tronçonneuse, apiculture...), sentier sensoriel, atelier Landart, dessins naturalistes, tressage d'osier, contes et loto des 5 sens pour enfants... Le parc vous attend au gré d'une promenade en famille ou entre amis qui se promet d'être conviviale grâce à toute l'équipe du CMJ qui se mettra en quatre pour vous proposer une petite restauration et une buvette accueillantes.

Alors, rendez-vous au parc les 1^{er} et 2 juin !



PALMARÈS DES MAISONS FLEURIES 2023

« La beauté des fleurs fait du bien au cœur, ce n'est pas sans raison, même si ce n'est pas la saison » Auteur anonyme

Maisons avec jardin

Prix d'encouragement : M^{me} PERSIGAN Liliane, M^{me} BENDELE Isabelle

3^{ème} prix : M^{me} ROESCH Anne, M^{me} SCHMITT Denise

2^{ème} prix : M^{me} BUTTERLIN PiA, M^{me} BRICOLA Annette, M^{me} WEINMANN Colette, M. BUTTERLIN Thierry, M^{me} VOGEL Sylvie

1^{er} prix : M. GNAEDIG Jean-Michel, M^{me} FRANCK Micheline, M. D'INTINO Sylvio, M^{me} GUYOT Valérie, M. FLOCH Henri

1^{er} prix avec Félicitation : M. DORNBERGER Jean-Martin

1^{er} prix : M. MEYER Gilbert, M. KLINGER-ZIND André, M^{me} SCHIRMANN Sylvie

Immeubles collectifs avec balcons, fenêtres ou espaces fleuris

Prix d'encouragement : M^{me} KRAEMER Laurence

3^{ème} prix : M^{me} PEREIRA Marie-Dulce

2^{ème} prix : M^{me} KOBLER Céline, M. WIRCKEL Bernard, M. SCHREIBER Daniel, M. WURGES Adolphe, M^{me} GOUAULT Monique, M^{me} FINANCE-GILLIG Yolande

1^{er} prix : M^{me} HANN Marie-Rose, M^{me} BOUZHAZAH Irène

Maisons sans jardin

3^{ème} prix : M. BIHRY Pascal

2^{ème} prix : M^{me} LAMBAH-KOCH Ginette, M^{me} KAESTLE Béatrice, M. LAMBACH André, M. MEYER Daniel, M^{me} SIEGRIST Anne, M^{me} MEYER Sandrine

Commerces et artisans

1^{er} prix : M. TISSERAND Romuald, M. KRICK Hubert

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024

Demande d'inscription

Renseignements et inscription **avant le 28 juin 2024 :**
Mairie de Wintzenheim – Service Technique - M^{me} HUMBERT- 03 89 27 94 92

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse du domicile :

Rue n° étage Droite Gauche Milieu

Ville : Tél. :

Demande son inscription pour le concours des Maisons Fleuries 2024 dans la catégorie suivante :

1^{ère} catégorie

- Maisons avec jardin
 Maisons sans jardin

3^{ème} catégorie

- Commerces et artisanat

2^{ème} catégorie

- Immeubles collectifs avec balcons, fenêtres ou espaces fleuris

4^{ème} catégorie

- Jardins Familiaux ou potagers

Et déclare accepter sans réserve le règlement du concours (disponible en mairie) ainsi que les décisions du jury.

Fait à le/...../2024

Signature

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16/11/2023

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2023
- Approbation de l'Avant-Projet de l'aménagement de la route de Colmar
- Approbation du référentiel budgétaire et comptable M57
- Adoption du Règlement Budgétaire et Financier M57
- Débat d'Orientation Budgétaire du budget principal 2024 de la Ville de Wintzenheim
- Débat d'Orientation Budgétaire 2024 du budget annexe de la RMACTW
- Débat d'Orientation Budgétaire 2024 du budget annexe de la Gendarmerie
- Rapport d'activités 2022 de Territoire d'Énergie Alsace
- Modification du périmètre de Territoire d'Énergie Alsace
- Rapport d'activités 2022 de Colmar Agglomération
- Avenant à la convention-cadre pluriannuelle Action Coeur de Ville
- Approbation de la convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique
- Approbation du Contrat de Mixité Sociale 2023-2025
- Avis sur la composition de la Conférence régionale de gouvernance
- Subvention d'équipement au Conseil de Fabrique de Logelbach
- Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

SÉANCE DU 21/12/2023

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 novembre 2023
- Approbation de la Décision Modificative n°1 du Budget Principal de la Ville de Wintzenheim
- Informations sur les indemnités versées aux élus
- Adoption du Budget Primitif 2024 de la Ville de Wintzenheim
- Adoption des taux d'imposition communaux 2024
- Adoption du Budget Primitif 2024 du budget annexe de la R.M.A.C.T.W.
- Adoption du Budget Primitif 2024 du budget annexe de la Gendarmerie
- Adoption du budget forestier 2024
- Approbation de la garantie communale à hauteur de 50 % au profit de Pôle Habitat - Colmar Centre Alsace
- Octroi de la protection fonctionnelle
- Demande de subvention au titre de la DETR pour la restauration du chemin Junkerhinterbergweg
- Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour l'aménagement de la route de Colmar
- Demande de subvention auprès de la Région Grand Est pour l'aménagement de la route de Colmar
- Demande de subvention pour l'aménagement de la route de Colmar au titre de la DETR
- Demande de subvention au titre de la DETR pour des caméras complémentaires de vidéoprotection
- Demande de subvention auprès de la CeA pour des caméras complémentaires de vidéoprotection
- Demande de subvention auprès de la DRAC pour la restauration de la chapelle Herzog
- Demande de subvention auprès de la Région Grand Est pour la restauration de la chapelle Herzog
- Demande de subvention auprès de la CeA pour la restauration de la chapelle Herzog
- Modification du tableau des effectifs
- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents communaux
- Modification des dates de versements aux agents municipaux de la participation à la Mutuelle Santé
- Approbation de la révision des taux de cotisation pour le risque « prévoyance »
- Approbation des zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables dans le cadre de la loi APER
- Cession de la parcelle n°148 – section 43 située rue du Docteur Albert SCHWEITZER à la société SOVIA
- Dénomination des relais-lecture « Le Livrier » de Wintzenheim Logelbach
- Approbation des horaires des relais-lecture
- Approbation du règlement intérieur des relais-lecture
- Approbation de la Charte de bénévoles des relais-lecture
- Autorisations d'urbanisme
- Manifestations
- Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

SÉANCE DU 21/03/2024

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 21.12.23
- Approbation du Règlement Local de Publicité
- Compte de Gestion du budget principal 2023
- Bilan foncier 2023
- Election du Président de séance pour les points 7.13. et 17 du conseil municipal
- Approbation du Compte Administratif du budget principal 2023
- Affectation des résultats du compte administratif 2023 au budget principal 2024
- Acceptation du don de « Courir Solidaire » et des critères de reversement
- Approbation des subventions 2024 aux associations
- Approbation du Budget Supplémentaire 2024 du budget principal 2024
- Compte de gestion 2023 du budget annexe de la R.M.A.C.T.W.
- Approbation du Compte Administratif 2023 de la R.M.A.C.T.W.
- Affectation des résultats au Budget Supplémentaire 2024 de la R.M.A.C.T.W.
- Approbation du Budget Supplémentaire 2024 au budget annexe de la R.M.A.C.T.W.
- Compte de gestion 2023 du budget annexe de la nouvelle gendarmerie
- Approbation du Compte Administratif 2023 du budget annexe de la gendarmerie
- Renouvellement du placement issue des emprunts réalisés pour la gendarmerie
- Affectation des résultats au Budget Supplémentaire 2024 du budget annexe de la gendarmerie
- Approbation du Budget Supplémentaire 2024 du budget annexe de la gendarmerie
- Modification de la demande de subvention auprès de la DRAC pour la chapelle Herzog
- Demande de subvention au titre de la DETR pour 57 modules pour des BAVAA
- Demande de subvention DETR pour un logiciel d'utilisation des caméras de vidéoprotection
- Modification du prix de vente de la parcelle n.148 section 43
- Convention co-maitrise d'ouvrage Wintzenheim et CA pour les travaux d'eaux pluviales de la route de Colmar (1)
- Approbation de la convention de servitudes avec RTE au lieu-dit Elftagen
- Approbation du bail de location pour la gendarmerie au profit de l'Etat
- Avis sur la fusion d'écoles entre l'école maternelle « Arc-en-ciel » et l'école élémentaire « La Dame Blanche »
- Avis sur le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Haut-Rhin 2024-2029
- Modification du tableau des effectifs
- Autorisations d'urbanisme
- Manifestations
- Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Parole aux groupes

GRUPE "VIVRE WINTZENHEIM AVEC AMBITION ET RÉALISME"

La vie de l'élu(e) d'une commune est loin d'être un long fleuve tranquille et un temps de pause est appréciable. Mais force est de constater que le groupe d'opposition brille bien souvent par son absence aux commissions communales, intercommunales et manifestations locales. En recherche permanente de documents pouvant lui servir à dénigrer la municipalité, il n'a pas une minute à consacrer aux habitants de Wintzenheim de façon positive et efficace !! Voici quelques précisions quant à l'un des sujets qui le préoccupe tant à savoir la transparence de deux affaires judiciaires. La transparence : elle s'arrête là où commence la justice. Explications : une perquisition et une audition sont des éléments d'une enquête, donc le secret de cette enquête. Ce secret garantit l'efficacité de la procédure et permet de respecter le principe fondateur de notre justice qui est la présomption d'innocence. Monsieur le Maire, ses adjoint(e)s ainsi que toute personne concernée sont tenus au secret de l'enquête et ont obligation de taire les motifs ou informations qui y sont liés. Donc, rien à voir avec la notion de transparence. Leur responsabilité, dans ce cas, est de ne pas céder à la pression d'une opposition qui met tout en œuvre pour semer le doute en portant des accusations gratuites et fait fi des fondements des valeurs de notre Justice.

Notre groupe est confiant et agit avec rigueur en étant proche des habitants de Wintzenheim. Alors laissons faire le temps. Il montrera que, dans nos projets comme dans ces affaires, nous avons toujours fait le juste choix.

Pour le Groupe : Lucette SPINHIRNY

Membres du groupe : Serge NICOLE, Daniel LEROY, Lucette SPINHIRNY, Denis ARNDT, Geneviève SCHOFF, Patrice DUSSEL, Dominique SCHAFFHAUSER, Dominique HEROLD, Carine NÄGL, Ludovic CAMPITELLI, Marie-Jeanne BASSO, Isabel FREUDENREICH, Luca BASSO, Clara BEAUFRAND, Sébastien LABOUREUR, Mireille WEISS, Emmanuel AQUINO, Nathalie PEREZ GABIER, Benoît FREYBURGER, Daniel OUGIER, Jean-Marc KEMPF, Sandrine MEYER, Alexis STRUSS, Danièle ARNOLD

CORINNE BUEB, CONSEILLÈRE MUNICIPALE INDÉPENDANTE

Le printemps est enfin de retour et chasse définitivement la morosité hivernale ! Profitons de la nature qui s'éveille et du soleil pour retrouver le sourire ; que les nouvelles couleurs de cette saison atténuent les quelques désagréments causés par les travaux en cours.

GRUPE "WINTZEN'AIME POUR VOUS, AVEC VOUS"

Nous sommes profondément consternés par le mot du Maire de la Gazette d'infos de février 2024, dans lequel sont évoquées les différentes affaires judiciaires.

La mention de la **perquisition** en mai, dont M. le Maire prétend ne pas connaître les motifs soulève des questions sérieuses quant à la transparence et à la **responsabilité**

Ayant été **auditionné une journée entière**, comment peut-il ne pas se souvenir des motifs qui lui sont reprochés ?

Ayant également été entendu pour le drame de la Forge, la justice déterminera en effet la responsabilité de chacun.

Il est temps que le Maire reconnaisse la **gravité des événements**, et fasse preuve de responsabilité.

La confiance de la communauté repose sur l'**honnêteté** et la **transparence**.

La vérité et la justice ne doivent pas être sacrifiées au profit de stratégies de communication.

Pour le groupe : Dominique CHERY

Membres du groupe : Claude KLINGER-ZIND, Christelle OHRESSER, Dominique CHERY, Jean-Marie MULLER

La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27-02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

AGENDA

Sorties

- 24.04 à 15h **SPECTACLE JEUNE PUBLIC «LE MUSÉE IMAGINAIRE DE WARREN BABY DODDS»**
Auditorium de l'Arthuss
-
- 27 et 28.04 **BOURSE AUX VÉLOS**
Des Scouts et Guides de France
Halle des Fêtes
-
- 28.04 **CONCERT «P'TIT BAL CHORAL»**
De l'École de Musique et de Danse
Auditorium de l'Arthuss
-
- 04.05 à 8h30 **JOURNÉE CITOYENNE**
Halle des fêtes
-
- 08.05 à 9h30 **CHALLENGE D'ÉCHECS**
Halle des Fêtes
-
- 15.05 à 20h **CONCERT D'ANNA GICHKINA**
Auditorium de l'Arthuss
-
- 17.05 à 13h30 **MISE EN JARDINIÈRES DES FLEURS**
dans le cadre de la journée citoyenne
Ateliers municipaux
-
- 19.05 dès 11h **FESTIVAL PORTUGAIS**
De L'association Coração Do Minho
Halle des Fêtes
-
- 31.05
01 et 02.06 **SPECTACLE «AZARISTE ET LE VOYAGE DES SENS»**
De l'École de Musique et de Danse
Base nautique de Colmar-Houssen
à 21h30
-
- 01 et 02.06 **RENDEZ-VOUS AUX JARDINS**
Parc de La Forge
-
- 01.06 à 20h **SOIRÉE ANNÉES 80**
des Copains d'Abord
Salle Larentia
-
- 08.06 à 20h **CONCERT DU CHOEUR D'HOMMES D'EGUISHEIM ET DU CHOEUR LERCHENFELD DE BREITENBACH**
Amis de la Chapelle Herzog
Eglise de Logelbach
-
- 12 et 13.06
à 20h **CONCERT DE CHRISTEL KERN**
Auditorium de l'Arthuss
-
- 17.06 à 14h **FÊTE INTERCULTURELLE**
de la Communauté de paroisses
des Sarments du Hohlandsbourg
Halle des Fêtes

Commémorations

- 08.05 **CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE**
10h : messe à la Chapelle Notre-Dame
du Bon Secours - 11h : cérémonie au
Monument aux morts de Wintzenheim
-
- 20.05 à 10h **JOURNÉE DU SOUVENIR DU CMJ & ADEIF**
Chapelle des Bois

Solidarité

- 21.05 **DON DU SANG**
de 16h à 19h30 Salle Laurentia

Wintzenheim

Marché de Wintzenheim
Tous les vendredis de 8h à 12h, à la Halle des Fêtes de Wintzenheim.

Marché de Logelbach
Tous les mercredis de 8h à 12h, sur le parvis de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption.

Marché Nocturne
Tous les mardis de 16h à 19h30, à la Halle des Fêtes de Wintzenheim.
Horaires d'hiver (de novembre à mars) : 16h à 19h.

Venez nombreux !

Ville, vignoble et campagne

MAIRIE DE WINTZENHEIM

28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim
 Tél. : 03 89 27 94 94 Fax : 03 89 27 94 95
 E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr
 Site web: www.ville-wintzenheim.fr
 Horaires d'ouverture :
 Lundi : 8h-16h
 Mardi : 8h-14h30
 Mercredi : 8h-16h
 Jeudi : 8h-16h30
 Vendredi : 8h-12h

MAIRIE-ANNEXE DE LOGELBACH

2 rue de la Gare 68124 Logelbach
 Tél. : 03 89 30 22 15 Fax : 03 89 27 19 69
 E-mail: mairie.annexelogelbach@mairie-wintzenheim.fr
 Horaires d'ouverture :
 Jeudi : 13h-16h30

URGENCES

Samu : 15
 Gendarmerie : 17
 Pompiers : 18
 Gendarmerie de Wintzenheim
 6 rue Clemenceau - Tél. : 03 89 27 01 52

POLICE MUNICIPALE ET OBJETS TROUVÉS

Tél : 03 89 27 94 97
 E-mail : police@mairie-wintzenheim.fr

DÉFIBRILLATEURS

Deux appareils sont installés dans la commune :
 - l'un à l'entrée de la mairie rue Clemenceau à Wintzenheim-centre
 - l'autre à l'entrée de la salle Ungerer rue Herzog à Logelbach.

Ces appareils sont conçus pour vous guider lors de leur utilisation.

GAZ

Notre commune est desservie par Vialis pour Wintzenheim et Logelbach (GRDF pour La Forge): 03 89 24 60 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
 Urgence 24h/24 : 0 800 00 68 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

COLMARIENNE DES EAUX

Tél. : 03 89 22 94 50 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
 Urgence 24h/24 : 0 820 320 332.

ENEDIS

Tél. : 09 69 39 33 04 du lundi au samedi de 8h à 21h. Dépannage : 09 726 750 68.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Téléphoner à la mairie aux heures d'ouverture.

URGENCES RMACTW

Du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h - Mairie –Service technique : 03 89 27 94 92 ou 03 89 27 94 98
 En dehors de ces horaires, veuillez contacter Full Connect : 03 89 73 17 80

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte en est assurée
 - le lundi pour les bio déchets
 - le jeudi pour les déchets traditionnels
 Si le jour de collecte est férié, le ramassage se fera le lendemain.

RAPPEL : Toute l'année, les poubelles doivent être enlevées de la voie publique, au plus tard le soir du jour de la collecte.

Les sachets destinés aux bio déchets peuvent être retirés à la mairie, au Service Technique, aux heures d'ouverture.

Pour tout renseignement (échange, commande, remplacement ou retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), il convient de contacter le Service de Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux, avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR tél.: 03 89 23 62 62.

DÉCHETTERIES

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères apportés par petite remorque ou voiture.

Horaires d'ouverture de la déchetterie «Europe» :

- d'avril à septembre, du lundi au samedi de 9h à 19h ; le dimanche de 9h à 12h30.
- d'octobre à mars, du lundi au samedi de 9h à 18h ; le dimanche de 9h à 12h30.

Les jours fériés, consultez la presse locale.

Numéros de téléphone utiles :

- déchetterie Ladhof 03 89 23 65 30
- déchetterie Europe 03 89 27 50 93

Pensez à emporter votre carte d'accès aux déchetteries

COLLECTE DE VERRE ET PAPIER

Des conteneurs sont disposés en divers endroits de la commune. Les bouteilles en plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX

Une collecte permanente est en place à la déchetterie du Ladhof. Munissez-vous de votre carte !

SERVICE SOCIAL**Pôle gérontologique**

concerne les personnes de plus de 60 ans
 2 rue Jean Matter 68140 MUNSTER
 Sur RDV :
 Tél. : 03 89 30 23 16
 Fax : 03 89 77 47 03
 E-mail : gerontomunster@cg68.fr

Centre médico-social

19 rue Clemenceau
 68920 WINTZENHEIM
 Tél. : 03 89 27 05 98

LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES**À Wintzenheim**

École Maternelle "Arc-en-Ciel"
 1 rue Aloyse Meyer - Tél. : 03 89 27 34 11
 Directrice : Mme KEMPF

École élémentaire "La Dame Blanche"
 Rue des Remparts - Tél. : 03 89 27 49 02

Directeur : M. JARDY

À Logelbach

École Maternelle "Les Nénuphars"
 9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 30 11
 Directrice : Mme KOHLER

École élémentaire "Les Cèdres"
 9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 03 17
 Directrice : Mme MIDON

LE COLLÈGE PRÉVERT

15 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
 Tél. : 03 89 27 02 03
 Principal : M. WEISS

LA CRÈCHE "POM' DE REINETTE"

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
 Tél. : 09 54 29 15 57
 Directrice : Mme MANROUBIA

LE PÉRISCOLAIRE "LA RÉCRÉATION"

11 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
 Tél. : 03 89 27 28 23

E-mail : larecreationwintz@orange.fr
 Responsable : M. LUCIANI

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
 Tél. : 03 89 87 33 81

E-mail : larecreationlog@orange.fr
 Directrice : M. BOEHM

LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S OU R.A.M. - COSECM

Rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM
 Tél. : 03 89 27 25 40
 E-mail : ram.sivom@sivom-wintzenheim.fr
 Responsable : Mme LECONTE

C'est parti pour la 7^{ème} édition de la journée citoyenne !

La journée citoyenne est à nouveau organisée cette année !

Elle se déroule sur une journée fixée au samedi 4 mai 2024, de 8h à 12h30, pour des travaux d'entretien, cuisine, de nettoyage, de réfection, choisis selon ses affinités et se termine par un repas commun offert par la municipalité à tous les participants.

Elle s'adresse à tous les habitants de La Forge, Logelbach et Wintzenheim-centre. Basée sur le volontariat, elle permet à chaque citoyen d'exprimer ses talents et de choisir l'atelier qui lui convient.

Le maire et les associations participantes vous attendent pour cette manifestation municipale d'échanges, d'intégration des nouveaux habitants et de découverte de notre commune.

Améliorer notre cadre de vie est du ressort de chaque citoyen de Wintzenheim. Ensemble soyons plus fort, voyons plus loin...

LISTE DES CHANTIERS

- 1 Cuisine
- 2 Entretien des rigoles au Hengst
- 3 Entretien du sentier botanique
- 4 Nettoyage du Parc de La Forge
- 5 Préparation des jardinières communales, organisée le 17 mai 2024 à 13h30
- 6 Nettoyage de la piste cyclable à Logelbach
- 7 Réparation des chemins viticoles, prévue le 01/04/24
- 8 Peinture et lasure du mobilier urbain
- 9 Ateliers pour enfants
- 10 Entretien du chalet ADEIF
- 11 Entretien du site du St Joseph et du sentier du Katzenland
- 12 Couture
- 13 Nettoyage de l'intérieur de la Chapelle des bois
- 14 Nettoyage de la salle ronde Ungerer
- 15 Mise en peinture de la décoration communale
- 16 Rangement de l'atelier cuisine après le repas

Participer c'est simple, il suffit de s'inscrire
au 03 89 27 94 89
ou par courriel cbuhler@mairie-wintzenheim.fr,
à la mairie.

Wintzenheim

Journée Citoyenne

à Wintzenheim
7^{ème} édition

Tous ensemble,
agissons pour notre cadre de vie en participant à cette
journée, qui aura lieu
Samedi 4 mai 2024

16 chantiers prévus

Animations pour les enfants

Repas de midi offert

Talon-réponse disponible à la mairie, sur le site internet et le Facebook de la ville

Renseignements-inscriptions au 03 89 27 94 89

Ville de Wintzenheim E.Leclerc Auchan BOULLAILLOY

Et la boulangerie Schwartz.

FICHE D'INSCRIPTION À LA JOURNÉE CITOYENNE DU 4 MAI 2024

à retourner dûment complétée au service Vie associative et Manifestations communales de la Mairie de Wintzenheim **avant le 30 avril 2024. 1 formulaire par adulte participant.**

ADULTE

Nom : Prénom :

Adresse postale :

E-mail (impératif pour vous envoyer la confirmation d'inscription) :

Numéro de téléphone :

Chantier souhaité :

Avez-vous d'autres propositions de chantier ?

Taille de T-shirt (entourez la bonne taille) : XS - S - M - L - XL - XXL

ENFANTS

Je souhaite inscrire mon/mes enfants à l'atelier encadré dédié aux enfants :

Nom(s) : Prénom(s) : Âge(s) :

REPAS

Je souhaite bénéficier du repas offert aux participants : Oui Non

Pour mes enfants également : Oui Non

Je souhaite confectionner un gâteau, une salade, un cake salé... : Oui Non

Merci de préciser :